

Présentation d'une partition

Cette partition marche très bien avec des élèves 7, 8 ou 9ème année. Le texte se trouve sur Internet et la musique sur www.svmm.net, dans matériel pédagogique.

Stand by me

Ben E. King

Triangle
Reco reco
Grosse caisse

Xylo 1

Xylo 2

Percu.

X. 1

X. 2

Do do sol si do do do si la la sol la la la sol

do la fa do la fa si sol ré do sol mi do sol si do do sol si

Rendez-vous les **vendredi 17 et samedi 18 décembre 2010, à 20:00**, à l'Auditorium Stravinski

2M2C, Montreux (Suisse) pour une série de spectacles extraordinaires !

"Tous en Choeur avec Hugues Aufray", un spectacle exclusif et totalement inédit, spécialement créé pour Montreux. Hugues Aufray sera accompagné sur scène de ses musiciens et de 200 jeunes choristes des Choeurs des Ecoles de Villeneuve et de St-Guerin (Sion). Les chœurs sont dirigés par Jacky Locks. Au programme, les grands succès de Hugues Aufray spécialement arrangés... pour l'occasion et plusieurs "surprises".

APPEL AUX BENEVOLES !!!

SKJF 2011 Du 02 au 05 juin 2010, week-end de l'Ascension, se déroulera à Lausanne le

Festival Suisse de Chœurs d'Enfants et de Jeunes

Pour ce festival, nous avons **besoin de nombreuses bonnes volontés.**

Pour plus d'informations visitez www.skjf.ch/fr/

Inscriptions : Jusqu'au 30 novembre

Renseignements : e.clot@bluewin.ch

SVMM «entre les lignes» n° 10

LE JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRES DE MUSIQUE, Novembre 2010

ARTICLES

- EDITORIAL
- CULTURE MUSICALE À L'ÉCOLE II
- ÉCOLES-ORCHESTRE
- LE CHANT EST PLUS QU'UN JEU

LES BREVES

- L'OPTION SPÉCIFIQUE
- SYNDICATS
- MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

EDITORIAL

Nicolas Reymond
Président



Voici une très bonne nouvelle ! Le Plan d'Etudes Romand est arrivé ! Pourquoi est-ce une bonne nouvelle ? Car il ouvre une plate-forme intercantonale très riche sur Internet en particulier, mais dans les esprits en général. Il est également plus précis que le PEV. Il est une occasion d'harmoniser nos programmes !

Lors de la journée pédagogique 2009, nous avons organisé un forum autour des moyens d'enseignements actuels (Chanson vole, Voix Libres qui n'est plus édité...). La conclusion était claire : Nous avons en majorité envie d'un programme plus précis, d'une harmonisation des exigences et de la matière enseignée dans les cours de musique du canton. Ce nouveau PER est le moyen de se mettre d'accord sur les bases communes que nous voulons inculquer aux élèves vaudois dans la scolarité obligatoire.

Une phrase qui est déjà célèbre dans le milieu politique :

Il n'y a pas de PER sans MER! (Moyens d'enseignement Romand). Les moyens d'enseignement arriveront prochainement, en lien avec les exigences du PER. Ils remplaceront le « Voix Libres ». Les chansons vole seront toujours disponibles. Malgré nos démarches, il n'y a malheureusement pas de volonté claire de rééditer le « Voix Libres ».

Le PER entrera en vigueur à la rentrée 2012 dans le canton de Vaud. Nous avons donc plus d'une année pour nous familiariser avec ses objectifs et imaginer un enseignement plus vertical. Car c'est un des atouts du PER : Avoir une cohésion et un développement des apprentissages concret depuis le primaire jusqu'à la fin de l'école obligatoire.

En attendant ce matériel, nous avons notre site Internet qui propose les activités que vous mettez en ligne. Il continuera ensuite d'être une plateforme interactive en complément au matériel romand, et aux forums qui se développeront sur le site : www.plandetudes.ch.

CULTURE MUSICALE A L'ECOLE

...suite

Nicolas Gauye
Rolle

Comme vous, chers collègues, j'aime mon métier ; certes, ça n'est pas tous les jours dimanche, et on a parfois envie de balayer toutes sortes de théories enquinantes qui ne viennent pas résoudre, au moment où on en a besoin, nos problèmes de terrain.

Néanmoins, quand on prend le temps de s'arrêter, il vaut la peine de méditer un peu sur certaines d'entre elles, en particulier lorsqu'elles ont un fondement scientifique.

Pour cela, je souhaite, une fois de plus, partager avec vous quelques lignes tirées de mon travail de mémoire, en citant notamment quelques auteurs intéressants :

« Enseigner, c'est d'abord et avant tout entrer en relation avec autrui, c'est-à-dire avec des élèves. En effet, contrairement à d'autres métiers où l'on travaille une matière inanimée, l'objet de l'enseignement est l'être humain. L'enseignement fait donc partie de cette grande catégorie du travail que Cherradi (1990) nomme Les métiers interactifs. » Gauthier, Martineau & Raymond, 1998, 25-32

Les auteurs soulignent ici d'autres catégories de travailleurs interactifs, en citant l'exemple des médecins, qui peuvent transformer leurs patients en objets inertes à travers l'anesthésie, pour faciliter l'intervention ; ils poursuivent, en axant plus particulièrement sur la pratique et les savoir-faire de l'enseignant :

« ...les enseignants, eux, interagissent avec leurs « patients », c'est-à-dire les élèves. Il leur est donc impossible de dispenser un enseignement sans tenir compte de leurs réactions. Qui plus est, les élèves ne coopèrent pas toujours, ils résistent même. L'enseignant doit donc user de persuasion pour que la transformation de l'élève se produise. Il doit constamment se soucier de son « public » tout en se mettant lui-même en scène. Il doit lire les signes d'ennui ou d'intérêt chez autrui et y répondre d'une manière convenable. Bref, un peu comme une sorte de séducteur, de Schéhérazade, il doit « courtiser le consentement de l'autre » dans sa classe pour remporter la joute de l'apprentissage. Cette mise en scène de soi par souci de l'autre exige de l'enseignant qu'il mobilise une série d'attitudes, de savoirs et d'habiletés pour arriver à avoir de l'effet sur les élèves. » (Gauthier, Martineau & Raymond, 1998, 25-32)

Gauthier et al., (1998) font aussi référence, dans le même article, au fait que l'enseignant doit avoir des attitudes favorables :

« La recherche montre que les attitudes des enseignants influent sur l'ambiance de la classe de même que sur le rendement des élèves. [...] Il semble que les enseignants qui, d'une façon générale, sont stimulants, enthousiastes, encourageants, chaleureux, tolérants, polis, délicats, confiants, flexibles et démocrates, qui ne cherchent pas de reconnaissance personnelle, qui se préoccupent peu d'être aimés, qui sont expressifs, qui sont capables de passer outre aux préjugés des jeunes, qui peuvent exprimer habilement des sentiments, qui savent porter attention aux élèves d'une façon générale et d'une façon individuelle, qui se rapprochent des élèves pour leur parler, qui sont attentifs à tous les signes de confusion ou d'inattention de leur part, qui sourient qui utilisent l'humour et qui racontent des histoires personnelles pendant les cours exercent une bonne influence sur l'apprentissage et le bien-être des élèves. » (25-32). Gauthier, C., Martineau, S. & Raymond, D. (1998). Schéhérazade ou comment faire de l'effet en enseignant. Vie pédagogique, n° 108. Avril-mai 1998, 25-32.

LA PRATIQUE MUSICALE DES ECOLES-ORCHESTRE EN AMERIQUE LATINE PROJET DE SOUTIEN DE L'E. S. de ROLLE

M. I. Brodard-Ajubita
Rolle



Le projet œuvre en faveur de l'éducation musicale et de la pratique symphonique dans les milieux défavorisés, aidant les enfants démunis à sortir de l'exclusion sociale.

L'action s'amorce au milieu des années **1970** sous l'impulsion José Antonio Abreu.

12 février 1975 : le premier concert officiel de l'Orchestre National des Jeunes du Venezuela marquait le commencement de cette formidable entreprise artistique et humaine qui inspire d'autres pays latino-américains. Aujourd'hui il existe 120 orchestres d'après ce modèle.

L'Orchestre National des Jeunes du Venezuela Simon Bolivar dirigé par **Gustavo Dudamel**, directeur de l'Orchestre Symphonique de Los Angeles, joue dans les plus grands théâtres et salle de concerts du monde (Salzbourg avec Marta Argerich, Salle Playel, Lucerne, Zurich, Israel, Los Angeles, etc), Il est soutenu par Sir Simon Rattle.

L'orchestre influence la façon dont les enfants perçoivent ce qu'est réellement la vie, leurs relations avec autrui, leur rôle au sein de la société.

Il leur donne le sens de la solidarité avec leur groupe, leur équipe, leur idéal. La société moderne a besoin d'hommes et de femmes qui s'identifient à l'idéal de leur communauté, autrement dit, qui sont capables de voir leur travail comme un service.

Une des principales clés de sa réussite est l'importance de renouer avec sa part spirituelle, et de cultiver des valeurs humaines fondamentales basées sur l'essence même de l'existence.

Compte tenu du cadre de vie, ces orchestres constituent des outils pour résister à l'exclusion, le décrochage scolaire, le travail des enfants, la violence, la drogue, la délinquance et leur permet de vivre une émotion commune positive !

Le 19 mars 2010, le directeur Claudio Abbado après 2 mois en Amérique Latine a invité l'orchestre fondateur de cette méthode d'enseignement et l'a dirigé au Festival de Pâques de Lucerne.

PRESENTATION DES 3 ECOLES-ORCHESTRE :

Il s'agit du soutien au projet de **2 nouvelles écoles-orchestre** en Argentine après le succès obtenu dans la première qui compte 150 élèves.

Les 2 nouvelles écoles-orchestre ajoutent 250 nouveaux élèves au projet.

Chaque matin, les élèves suivent les cours d'une école au cursus normal dans les degrés primaire et secondaire.

Ces mêmes locaux abritent l'après-midi l'**École-orchestre Ludueña** avec le concours de 150 élèves de 3 à 16 ans qui jouent tous les instruments de l'orchestre symphonique.

La plupart sont issus d'une population indigène, « toba ou guarani » arrivée du nord du pays depuis une vingtaine d'années, lors de grands périodes de sécheresse. Site : www.escuelaorquestaros.com.ar

Des images du film Mission sont restées dans nos mémoires, montrant le possible mélange de la musique native et baroque apportée à l'époque.

Cette initiative subsiste depuis 6 ans, et a fait ses preuves en grande partie grâce aux professeurs et au niveau de leur enseignement.

Au printemps 2011, l'E.S. de Rolle au complet organise une journée humanitaire sous forme de soirée-spectacle pour soutenir ce projet.

LA SVMM N'EST PAS UN SYNDICAT !

Pour faire entendre notre voix et trouver des relais dans les discussions sur la nouvelle loi scolaire et sur la loi sur le personnel enseignant notamment, la SVMM engage toute personne encore non syndiquée à adhérer à l'un ou l'autre syndicat vaudois en fonction de son profil et de sa formation.

Le **SSP-Vaud** (Syndicat des Services publics) regroupe les salariés accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, santé, social, culture, etc). Ce syndicat est particulièrement attentif au statut des musiciens et travaille avec l'AVEM-SSP qui regroupe les enseignants des conservatoires et écoles de musique non-professionnelles du canton de Vaud, ainsi que le personnel administratif de ces écoles.
www.ssp-vaud.ch

La **SVMS** (Société Vaudoise des Maîtres Secondaires) est membre de la Fédération syndicale **SUD-Service public**, qui est une organisation syndicale faitière comptant plusieurs milliers d'employés de l'Etat de Vaud et du secteur parapublic, dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, des services sociaux, de la sécurité et des autres activités de l'Etat (administration générale, justice, informatique, nettoyage, etc.).
www.svms.ch

La **SPV** (Société pédagogique vaudoise), membre du Syndicat des enseignants romands (SER) et de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF), est impliquée plus directement dans l'enseignement généraliste. En 2007, elle a créé un groupe musique, l'**AVMM** (Association vaudoise des maîtres-ses de musique), présidée actuellement par Pierre Glardon.
www.spv-vaud.ch

L'OPTION SPÉCIFIQUE MUSIQUE AU GYMNASÉ

Depuis plusieurs années, nous constatons que les inscriptions à l'option spécifique musique au gymnase sont relativement peu nombreuses.

Il semble que l'information aux élèves soit parfois imprécise, voire faussée.

L'option spécifique musique n'est pas un Conservatoire de musique et les pré-requis n'exigent pas forcément de grandes connaissances théoriques et pratiques de la musique. L'intérêt, la motivation et la discipline personnelle permettent de découvrir cette branche dont les buts premiers sont la culture artistique (théorie, histoire de la musique) et la pratique (chant, accompagnement, musique d'ensemble).

A contrario, nous décourageons les élèves qui penseraient ne trouver là qu'un lieu de détente assurant de bonnes notes à l'année. Tout comme les autres branches, l'option spécifique musique est une discipline où l'on travaille, où l'on s'enrichit de nouvelles connaissances, à la recherche d'une maturité personnelle.
Les maîtres de musique du secondaire II

Chanter, c'est plus que s'amuser

L'invité du journal « 24 heures » du 6 octobre 2010
Patrick Bron

On vient de l'apprendre, le Conseil national est favorable – par une majorité des deux tiers – à l'inscription de la formation musicale des enfants dans la Constitution. Au même titre que la gymnastique. Il donne suite à l'initiative populaire «Jeunesse + musique», déposée en 2008 et forte de 154 000 signatures. L'attention portée à l'enseignement de cette branche qui m'est chère ne peut bien sûr que me réjouir !

Par contre, j'enrage quand je lis dans la presse déchaînée les arguments de certains politiciens ou journalistes : «Chanter, c'est bien, mais...» ; et ailleurs: «Certains cours de langue peuvent très bien être donnés en chantant...»

Cet amalgame entre le chant et la musique est réducteur, et cet «en chantant» témoigne d'une sorte de mépris, comme si le chant n'était qu'un moyen didactique secondaire et divertissant, un su sucre rigolo, ou un signe de détente sans autre exigence que de fredonner. On pourrait aussi écouter un cours d'histoire «en dessinant» ou une leçon de sciences «en faisant du macramé»...

Bref, ces propos semblent indiquer que leurs auteurs assimilent musique vocale et amusement, comme cet élu qui trouve que «chanter, c'est bien» (quelle indulgence !) mais ignore manifestement que l'enseignement de la musique ne se résume pas qu'à cela! Notons au passage que le texte de l'initiative ne concerne pas uniquement l'enseignement de la musique à l'école, mais demande aussi de favoriser l'étude d'un instrument dans les écoles spécialisées ou conservatoires.

Autre objet de mon agacement : on précise que la musique doit être enseignée «avec la même rigueur que les maths ou les langues». Que signifie rigueur en l'occurrence ? Est-ce insinuer que les maîtres de musique sont tous des p'tits rigolos ? Ou est-ce une invitation à n'enseigner cette branche que de manière prioritairement théorique, en privilégiant le solfège et l'histoire de la musique ?

Comme j'aime à le répéter, «la leçon de musique doit être un réconfort moral pour l'élève» (Gustave Doret). Les maîtres spécialistes y concourent dans quatre secteurs : chant, instruments, écoute et activités psychomotrices ; avec comme dénominateur commun le domaine de l'affectivité. Car chant et musique d'ensemble sont irremplaçables pour sortir de son isolement et vivre des émotions communes.

La pertinence d'un enseignement musical à l'école – indispensable complément aux activités intellectuelles – a été démontrée par maintes études prouvant l'intérêt et l'émerveillement d'une jeunesse acquise aux vertus de l'ouïe.

Interrogée récemment sur les chœurs et ensembles instrumentaux amateurs, Barbara Hendrix déclarait : «Je trouve ça génial ! Une vie sans musique, c'est triste. La créativité peut nous aider à exprimer des choses enfouies en soi, à trouver d'autres moyens pour résoudre nos différences avec les gens. Ça évite beaucoup de bêtises, même des guerres. »

Vive donc l'enseignement de la musique inscrit dans la Constitution – mais sous toutes ses formes – pour garantir des cours de qualité, donnés par des maîtres passionnés et surtout bien formés !

Invitation aux Journées **portes ouvertes** organisées par la **Bibliothèque cantonale** et universitaire Lausanne, site cantonal, Palais de Rumine
les 19, 20 et 21 novembre prochains, de 13h à 17h

www.unil.ch/bcu